

Expéditeur : le BUREAU INTERNATIONAL

PCT

NOTIFICATION DE LA RÉCEPTION DE
L'EXEMPLAIRE ORIGINAL

(règle 24.2.a) du PCT)

Destinataire :

CAPRI
33 rue de Naples
F-75008 Paris
FRANCE

Date d'expédition (jour/mois/année) 01 septembre 2010 (01.09.2010)	NOTIFICATION IMPORTANTE
Référence du dossier du déposant ou du mandataire SL/ALST 11	Demande internationale n° PCT/FR2010/051350

Il est **notifié** au déposant que le Bureau international a reçu l'exemplaire original de la demande internationale précisée ci-après.

Nom(s) du ou des déposants et de l'État ou des États pour lesquels ils sont déposants :

ALSTOM TECHNOLOGY LTD (pour tous les pays désignés excepté US)
VICTOT, Jacky (pour US)

Date du dépôt international : 29 juin 2010 (29.06.2010)
Date(s) de priorité revendiquée(s) : 29 juin 2009 (29.06.2009)
Date de réception de l'exemplaire original par le Bureau international : 26 août 2010 (26.08.2010)

Liste des offices désignés :

AP: BW, GH, GM, KE, LR, LS, MW, MZ, NA, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW
EA: AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM
EP: AL, AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV, MC, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, SE, SI, SK, SM, TR
OA: BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG
National: AE, AG, AL, AM, AO, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CL, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DO, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT, HN, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KM, KN, KP, KR, KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LY, MA, MD, ME, MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ, OM, PE, PG, PH, PL, PT, RO, RS, RU, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SM, ST, SV, SY, TH, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, ZA, ZM, ZW

ATTENTION: Le déposant doit soigneusement vérifier les indications figurant dans la présente notification. En cas de divergence entre ces indications et celles que contient la demande internationale, il doit aviser immédiatement le Bureau international. **En outre, l'attention du déposant est appelée sur :**

- les délais dans lesquels doit être abordée la phase nationale (cf. www.wipo.int/pct/fr/texts/time_limits.html; chapitres 3 et 4 de la phase nationale du *Guide du déposant du PCT*.)
- les exigences relatives aux documents de priorité (le cas échéant) (cf. paragraphe 5.070 de la phase internationale du *Guide du déposant du PCT*.)

Une copie de la présente notification est envoyée à l'office récepteur et à l'administration chargée de la recherche internationale.

Bureau international de l'OMPI 34, chemin des Colombettes 1211 Genève 20, Suisse n° de télécopieur +41 22 338 87 20	Fonctionnaire autorisé Roslik-Milliquet Ana e-mail pt03.pct@wipo.int n° de téléphone +41 22 338 74 03
--	---